



**République de Guinée**

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DES PECHEES, DE L'AQUACULTURE ET DE  
L'ECONOMIE MARITIME

**DON N° IDA 0400 GN**

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, par l'intermédiaire de la Banque Mondiale (BM), un financement de l'Agence pour le Développement International (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM) au titre de sa participation à la réalisation du Projet Régional des Pêches en Afrique de L'Ouest (PRAO), qui est exécuté à terme dans neuf pays côtiers sous la coordination technique de la Commission sous Régionale des Pêches (CSR/PRAO-R).

Le PRAO-GN (PRAO-GN) a pour objectifs de renforcer les capacités de la Guinée dans les domaines (i) de la bonne gouvernance des pêches (ii) de la lutte contre la pêche illégale et (iii) d'accroissement de la valeur ajoutée locale des produits halieutiques.

Dans la mise en œuvre de sa composante 1 «Bonne gouvernance et gestion durable des pêche», le PRAO-GN prévoit d'apporter son appui à la détermination du niveau du potentiel d'exploitation durable et élaboration des plans.

Il est à rappeler qu'un plan de gestion et d'aménagement des pêches est élaboré annuellement par le MPAEM avec la participation des principaux services, à savoir la Direction Nationale de la Pêche Maritime(DNPM), le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura(CNSHB), le Centre National de la Surveillances des Pêches(CNSP), Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), les représentants des Organisations Professionnelles (OPs). Toutefois, malgré des améliorations apportées chaque année dans le processus d'élaboration du plan, des insuffisances pourraient toujours existées aussi bien dans la détermination des potentiels exploitables que dans la conversion de ce potentiel en quotas de TJB des navires.

Compte tenu de l'importance du plan dans la gestion des ressources halieutiques nationales, des dispositions particulières sont à prévoir pour assurer l'efficacité optimale et le bien fondé de cet outil national de gestion. Les plans de gestion cherchent à assurer la durabilité biologique de la ressource et la durabilité économique et sociale des activités qui en dépendent. Ils devront à cet effet intégrer les principes et les mesures de gestion durable liées à la gestion des écosystèmes.

Le PRAO-GN souhaite améliorer le système de gestion des pêcheries nationales notamment par le renforcement des plans de gestion comme outils d'aménagement et de promotion des pêcheries, artisanales et industrielles, économiquement, écologiquement et socialement durables.

A cet effet, le PRAO-GN souhaite engager un Consultant chargé d'élaborer des plans de gestion des pêcheries.

2. La mission de consultation a pour objectif d'appuyer le développement et la mise en place des plans nationaux de gestion des stocks exploités dans les eaux guinéennes. Ces plans qui visent des espèces ou groupes d'espèces cibles doivent déterminer : (i) le niveau de potentiel d'exploitation durable (niveau admissible de capture) relatif à chaque espèce/groupe d'espèces recherchés par chaque type de pêche, (ii) les quotas de TJB par type de pêche/catégorie de navire, et (iii) un mécanisme d'allocation de ces droits d'accès qui inclue des allocations spécifiques des pêches côtières. Des mesures techniques éventuelles et mesures de gestion particulières (zone de pêche, période de pêche, etc.) pourraient être prévues dans le cadre du plan d'aménagement des pêcheries.

Compte-tenu de leur importance pour la suite, les résultats de l'évaluation seront présentés aux parties concernées lors d'un premier atelier de restitution pour validation.

**L'étude devra être réalisée sur une période de 15 semaines à partir de la signature du contrat.**

Les principales étapes du calendrier sont :

Livrable	Date limite (T0 = signature du contrat)
Note méthodologique détaillée	T0 + 2 semaines
Projet de rapport technique n°1	T0 + 6 semaines
Atelier de restitution	T0 + 7 semaines
Rapport technique n°1 final	T0 + 8 semaines
Projet de rapport technique n°2	T0 + 12 semaines
Projet de rapport technique n°3	T0+13 semaines
Atelier de validation	T0+14 semaines
Rapports techniques n°2 et 3 finaux	T0+15 semaines

3. Le PRAO-GUINEE invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

### **Profil du consultant**

- ❖ Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 au moins en écologie, halieutique, biologie, gestion des pêches, ou équivalents ;
- ❖ Avoir au moins 15ans d'expérience en matière d'aménagement des pêcheries ouest africaines, capitalisant une expérience en aménagement des pêcheries tropicales démersales et petits pélagiques multi spécifiques, et familier avec les outils de modélisation ;
- ❖ Avoir une pratique avérée de l'évaluation et la gestion des ressources halieutiques multispécifiques et multi-engins ;
- ❖ Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- ❖ Avoir une bonne connaissance du secteur des pêches en Guinée.

4. Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux procédures définies dans les Directives relatives à la sélection et à l'emploi des consultants édictées par la Banque Mondiale de février 2015 validées en mars 2015.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes:

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30.

Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **26 Mars 2018 à 16 h** : Quartier Tombo, Immeuble Aly HOTAÏT, Commune de Kaloum, Téléphone: 657 42 42 42/621 00 48 24 *ou par mail* : [youssoufh@yahoo.fr](mailto:youssoufh@yahoo.fr)/[syllasalim@hotmail.com](mailto:syllasalim@hotmail.com).

Le dossier de candidature devra contenir un curriculum vitae détaillé, tout document permettant d'attester l'expérience du candidat, les noms et contacts d'au moins deux référents présenté en français et doit porter la mention: «*Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un consultant en appui à la détermination du niveau du potentiel d'exploitation durable et élaboration des plans*».

**Conakry, le 09 Mars 2018**

**Coordonnateur du PRAO-GUINEE**

**Youssof Hawa CAMARA**